

MÉDIAS**Le CSA luxembourgeois continuera à contrôler RTL**

Jeudi, le CSA, gendarme de l'audiovisuel en Belgique, annonçait qu'il ne transmettrait plus les plaintes contre le groupe RTL (TVI, Club et Plug) à son homologue luxembourgeois comme il le faisait depuis 2009. L'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel (nom du CSA luxembourgeois) a réagi mardi dans un communiqué. Il explique avoir appris la nouvelle dans la presse et qu'« *en l'absence d'élément nouveau de nature à influencer sur la compétence pour assurer la surveillance des chaînes citées, l'Alia maintient ses procédures. Elle continuera à assumer ses missions de surveillance et de régulation légales et notamment à traiter toutes les plaintes portant sur les contenus diffusés par les chaînes RTL TVI, Club RTL et Plug RTL* ». L'organisme rappelle que les plaintes de téléspectateurs peuvent être introduites directement et à tout moment par le biais du site internet de l'Alia. www.alia.lu/fr/Plaintes (M.Bmé)